



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun
Départemental d'Ille-et-Vilaine**

Service des Ressources Humaines
Pôle Formation Concours

**Avis de recrutement sans concours d'adjoints administratifs
de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2023
pour la région Bretagne**

Le Secrétariat Général Commun Départemental d'Ille-et-Vilaine organise au titre de l'année 2023 un recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer.

Le nombre de postes est de 5 : 4 en périmètre police (gardes-frontière 1ère ligne au Service de la Police aux Frontières Portuaires de Saint-Malo) et 1 en périmètre gendarmerie (Gestionnaire charge locative à la Région de Gendarmerie de Bretagne à Rennes).

Conditions à remplir :

- sans condition de diplôme ou de limite d'âge,
- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- jouir de ses droits civiques (pour les Européens, dans l'État dont ils sont ressortissants)
- ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions d'agents publics,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national (pour les Européens, dans l'État dont ils sont ressortissants)
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Calendrier prévisionnel :

Ouverture des inscriptions : mardi 9 mai 2023

Date limite de retrait du formulaire d'inscription : mardi 31 mai 2023

- par téléchargement sur le site internet des services de l'État en préfecture de région Bretagne, procédure à privilégier : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-humaines-et-action-sociale/Les-concours-de-la-fonction-publique>
- par voie postale après demande écrite en joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre de 100 g et libellée aux nom et adresse du candidat au SGCD 35 – Service des ressources humaines/Pôle Formation Concours (RSC) – 81 Boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9,

Date de clôture des inscriptions : mardi 31 mai 2023

- par voie télématique à privilégier. Le candidat devra, au préalable de sa première demande d'inscription, créer un compte d'identification.
- par voie postale, à l'adresse ci-dessus, le cachet de la poste faisant foi. Le candidat joindra une enveloppe timbrée au tarif en vigueur à ses nom et adresse.

Pré-sélection sur dossier : semaine 24

Entretien avec commission de sélection : semaine 27

Prise de fonctions : à partir du 1^{er} septembre 2023

Pièces à fournir :

- le formulaire d'inscription correctement rempli, daté et signé (uniquement pour inscription par voie postale)
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- une lettre de motivation,
- une copie d'une pièce d'identité (photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport)
- une enveloppe libellée aux nom et adresse du candidat affranchie au tarif simple pour l'envoi de l'accusé de réception (uniquement pour inscription par voie postale)

Tout dossier incomplet, mal renseigné ou transmis hors délai sera rejeté

Modalités d'organisation du recrutement :

1 - Les dossiers de candidature seront examinés par une commission de pré-sélection, composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celle ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir.

2 - Seuls les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1 seront convoqués à un entretien de vingt minutes avec la commission de sélection.

Les candidats retenus seront recrutés en qualité d'adjoints administratifs stagiaires et devront effectuer une année de stage dans leur service d'affectation. À l'issue de cette période, ils auront vocation à être titularisés dans le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

* * * * *

Pour toutes informations complémentaires, se reporter au guide d'inscription.

Contact : sgc-concours@ille-et-vilaine.gouv.fr